

Réunion du conseil municipal du 29/10/2020

Personnes absentes : Myriam Kerkeni excusée

Date de la convocation : 22/10/2020

Secrétaire de séance : Daniel Rousset

Après approbation de la dernière séance, le Conseil Municipal a :

1- Suivi dossier logement communal :

Présentation du tableau estimatif par lot. Quelques modifications ont été demandées lors de la réunion avec l'économiste pour finaliser l'estimation des coûts.

Nous attendons le nouveau tableau pour lancer le marché.

2- Devis géomètre :

Présentation du devis pour créer de nouvelles parcelles cadastrales afin de délimiter les différents terrains associés aux logements communaux.

Un deuxième devis va être demandé.

3- Point sur le budget

Une présentation des réajustements pour le budget est faite au conseil.

4- Convention SIEA d'adhésion au service conseil en énergie partagée

Présentation de la convention que nous pouvons passer avec le SIEA. Celle-ci permet dans un premier temps de faire un état des lieux sur deux ans de tous les bâtiments de la municipalité pour un montant de 0,20 € par habitant par an.

Dans un deuxième temps il est possible de demander une étude approfondie sur un bâtiment identifié comme problématique dans la première étape. Le montant de cette étude approfondie s'élève à 750 € par bâtiment.

5- Compte-rendu exercice incendie à l'école

Le compte rendu de l'exercice est parcouru. Nous allons ajouter des panneaux aux points de ralliement. Le conseil valide le devis pour 3 panneaux pour un montant à 87 € HT.

7- Devis fibre optique bâtiment communal

Afin d'apporter la fibre optique dans la future bibliothèque, le futur logement communal et dans le logement de Mme Huguette Pakula nous avons demandé deux devis pour enfouir les fourreaux.

Deux devis ont été reçus, l'un de l'entreprise GBL et l'autre de l'entreprise Granger.

Le conseil valide le devis de l'entreprise Granger pour 1 423,20 TTC.

8- Questions diverses

- Cérémonie du 11 novembre : suite à l'épidémie et au confinement, seuls les élus pourront participer à cette cérémonie.
- Suite à la demande de la communauté de communes, la municipalité s'oppose au transfert de compétence de la carte communale.

Prochaine réunion de conseil : le jeudi 3 décembre 2020 à 20h30.